ALINE GIAUX VOCAL STUDIO - CODE OF CONDUCT

ENGLISH (version française à la page 4)

TEACHER RESPONSIBILITIES

My role is to empower each student to take ownership of their vocal development. To this effect, students are welcome to seek guidance from teachers other than myself and there is no obligation of exclusivity. I will do my best to tailor the curriculum based on the student's specific learning needs and long-term goals, in a student-teacher relationship that is collaborative rather than hierarchical.

The vocal studio is a body-neutral space and I will never comment on a student's body shape or appearance. The vocal studio is also a gender inclusive space and students are encouraged to tell me which pronouns I should use when referring to them.

Physical touch will only be offered when pedagogically relevant and special care will be taken to make sure the student always feels free to refuse it or to revoke previously given consent. The student is encouraged to express any discomfort at any time.

STUDENT (& FAMILY, FOR MINORS) EXPECTATION

Parents of minor students understand the importance of regular vocal practice and will do their best to provide a home environment which enables the students to make loud (potentially unmusical) vocalizations at home for the recommended time between lessons. Recommended practice length and frequency may vary depending on the student's progress and this will be discussed in lessons. In an effort to prevent performance anxiety at home, family members will try to refrain from commenting or critiquing the quality of the student's singing during or right after practice (even in a positive manner). They may of course congratulate them on practicing consistently! But the constructive assessment of the actual technical progress of the student must be reserved for lesson time. Parents must feel free to contact the teacher to discuss any difficulty or concern about their child's home practice. They may also request phone calls to discuss their child's progress.

Students agree to be proactive about their repertoire choices, as much as their advancement allows. While the teacher may suggest repertoire when needed or relevant, it is also the student's role to be curious about searching for repertoire by browsing records and sheet music independently.

Students are to make their own copies of sheet music. They will have a pdf ready to send to the teacher for online lessons and will have a printed extra copy (not digital) for in-person lessons. Parents of minors agree to help students meet this material requirement.

Students agree to arrive at each lesson punctually. Over 15 minutes of delay will lead to a cancelled lesson.

PHYSICAL AND MENTAL HEALTH

If the student has mild flu or cold symptoms but is still able to sing, the students agree to favor online lesson options, to prevent the transmission of virus and bacteria.

The teacher is not a medical practitioner and will refer the student to an ENT should she think that the student may benefit from medical insight or specialized care for their vocal health.

While the teacher may offer support in times of emotional distress affecting the student's singing, the student (and families) understands that the teacher is not a trained mental health professional. However, if something is happening at home or school that is affecting the student, please feel free to let the teacher know so she can be attentive to their needs.

The student understands that their relationship with the teacher is strictly professional and that any gifts, advances or inappropriate communications inside or outside lesson time will be declined and may result in termination of lessons.

SCHEDULING ISSUE

The teacher's availability will be updated monthly, as far enough in advance as possible. It is the student's responsibility to check the calendar before the start of each month to check for potential calendar incompatibility. If none of the available times in the schedule suit the student for an upcoming month, the student may contact the teacher before the start of that month to enquire about more potential availability. The teaching schedule may vary from week to week and month to month according to the teacher's other professional activities (mainly performance work).

STUDIO BREAKS

The teacher may decide to pause or reduce studio activities for any personal, health or professional reason at any given time. She will do her best to warn students as far in advance as possible, and subscriptions will be paused or modified as needed.

OPEN DOOR POLICY

By default, live lessons (online or in-person) are led with an open-door policy. This means that other enrolled students are welcome to observe the student's lesson. This is because some students may benefit from watching others learn or might be training to become teachers themselves.

For first 2-3 lessons, there will be no observation. The teacher will begin inviting other students to observe once they think the student is ready and once the student has consented.

The student is of course welcome to ask that no observers attend any given lesson, and should warn the teacher in advance.

Lesson observation is mainly passive at first, but once the students know and trust each other enough, observing students may be invited by the teacher to participate with constructive insights, in relation to their own learning journey. But the main focus of the lesson will always be on the active student.

GROUP WORKSHOPS

Informal online group workshops may be scheduled monthly, free of charge for enrolled students, depending on demand and enrollment numbers. There may be months where no workshops are scheduled due to insufficient demand. Attendance optional but highly encouraged. They will be scheduled based on an availability survey (doodle) to ensure most interested students can attend. With the consent of all attendees, the workshop may be recorded to allow those who couldn't attend to watch later. The focus of the discussion will sometimes be selected collectively through a vote, and subject suggestions are more than welcome.

ALINE GIAUX STUDIO VOCAL - CODE DE CONDUITE
FRANCAIS

RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT

Mon rôle consiste à donner à chaque élève les moyens de s'approprier son développement vocal. À cet effet, les élèves sont libres de solliciter les conseils d'autres enseignants que moi-même, et il n'y a aucune obligation d'exclusivité. Je ferai de mon mieux pour adapter le programme en fonction des besoins d'apprentissage spécifiques et des objectifs à long terme de l'élève, dans le cadre d'une relation élève-enseignant collaborative plutôt que hiérarchique.

Le studio de chant est un espace respectueux de la diversité des corps et je ne ferai jamais de commentaires sur la morphologie ou l'apparence d'un élève. Le studio de chant est également un espace inclusif en matière de genre et les élèves sont encouragés à m'indiquer quels pronoms ils souhaitent que j'utilise pour les désigner.

Tout contact physique ne sera proposé que s'il est pertinent d'un point de vue pédagogique, et un soin particulier sera apporté à ce que l'élève se sente toujours libre de le refuser ou de révoquer un consentement donné précédemment. L'élève est encouragé à exprimer tout inconfort à tout moment.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE (ET DE SA FAMILLE, POUR LES MINEURS)

Les parents d'élèves mineurs comprennent l'importance d'une pratique vocale régulière et feront de leur mieux pour créer un environnement familial permettant aux élèves de pratiquer des vocalises à volume élevé (potentiellement peu mélodieuses) à la maison pendant la durée recommandée entre les cours. La durée et la fréquence recommandées pour la pratique peuvent varier en fonction des progrès de l'élève et ce point sera abordé lors des cours. Afin d'éviter toute anxiété liée à la performance à la maison, les membres de la famille s'efforceront de s'abstenir de tout commentaire ou critique sur la qualité du chant de l'élève pendant ou juste après la pratique (même de manière positive). Ils peuvent bien sûr féliciter l'élève pour sa pratique régulière ! Mais l'évaluation constructive des progrès techniques de l'élève doit être réservée au temps du cours. Les parents doivent se sentir libres de contacter le professeur pour discuter de toute difficulté ou préoccupation concernant la pratique à domicile de leur enfant. Ils peuvent également demander à être contactés par téléphone pour discuter des progrès de leur enfant.

Les élèves s'engagent à faire preuve d'initiative dans le choix de leur répertoire, dans la mesure où leur niveau le permet. Bien que le professeur puisse suggérer des œuvres lorsque cela s'avère nécessaire ou pertinent, il incombe également à l'élève de faire preuve de curiosité et de rechercher lui-même des œuvres en parcourant des disques et des partitions de manière autonome.

Les élèves doivent réaliser eux-mêmes leurs copies de partitions. Ils disposeront d'un fichier PDF prêt à être envoyé à l'enseignant pour les cours en ligne et d'une copie supplémentaire

imprimée (et non numérique) pour les cours en présentiel. Les parents des mineurs s’engagent à aider les élèves à satisfaire à cette exigence matérielle.

Les élèves s'engagent à arriver à l'heure à chaque cours. Tout retard supérieur à 15 minutes entraînera l'annulation du cours.

SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Si l’élève présente de légers symptômes grippaux ou de rhume mais est toujours capable de chanter, les élèves s’engagent à privilégier les cours en ligne afin d’éviter la transmission de virus et de bactéries.

L’enseignante n’est pas un professionnel de santé et orientera l’élève vers un ORL si elle estime que son élève pourrait bénéficier d’un avis médical ou de soins spécialisés pour sa santé vocale.

Bien que l’enseignante puisse apporter son soutien en cas de détresse émotionnelle affectant le chant de l’élève, ce dernier (ainsi que sa famille) comprend qu’elle n’est pas une professionnelle de la santé mentale. Toutefois, si un problème survenant à la maison ou à l’école affecte l’élève, n’hésitez pas à en informer l’enseignante afin qu’elle puisse être attentive à ses besoins.

L’élève comprend que sa relation avec l’enseignante est strictement professionnelle et que tout cadeau, toute avance ou toute communication inappropriée, pendant ou en dehors des cours, sera refusé(e) et pourra entraîner la fin des cours.

PROBLÈME D'HORAIRE

Les disponibilités de l'enseignant seront mises à jour chaque mois, aussi longtemps à l'avance que possible. Il incombe à l'élève de consulter le calendrier avant le début de chaque mois afin de vérifier s'il existe d'éventuels conflits d'horaires. Si aucun des créneaux disponibles dans l'emploi du temps ne convient à l'élève pour le mois à venir, celui-ci peut contacter l'enseignant avant le début dudit mois afin de se renseigner sur d'éventuelles disponibilités supplémentaires. L'emploi du temps des cours peut varier d'une semaine à l'autre et d'un mois à l'autre en fonction des autres activités professionnelles de l'enseignant (notamment ses engagements scéniques).

CONGÉS DU STUDIO

L'enseignante peut décider, à tout moment, de suspendre ou de réduire les activités en studio pour toute raison personnelle, de santé ou professionnelle. Elle s'efforcera d'en informer les élèves le plus tôt possible, et les abonnements seront suspendus ou modifiés selon les besoins.

PORTE OUVERTE

Par défaut, les cours en direct (en ligne ou en présentiel) sont dispensés selon une philosophie de « portes ouvertes ». Cela signifie que les autres élèves inscrits sont les bienvenus pour assister au cours de l'élève concerné. En effet, certains élèves peuvent tirer profit du fait d'observer l'apprentissage des autres, ou se forment peut-être eux-mêmes pour devenir enseignants.

Il n'y aura pas d'observation pendant les 2 à 3 premiers cours. L'enseignant commencera à inviter d'autres élèves à observer dès qu'il estimera que l'élève est prêt et que celui-ci aura donné son accord.

L'élève est bien sûr libre de demander qu'aucun observateur n'assiste à un cours donné, et doit en avertir l'enseignant à l'avance.

Au début, l'observation des cours est principalement passive, mais une fois que les élèves se connaissent et se font suffisamment confiance, l'enseignant peut inviter les observateurs à participer en apportant des remarques constructives, en lien avec leur propre parcours d'apprentissage. Toutefois, l'élève actif restera toujours au centre de la leçon.

ATELIERS DE GROUPE

Des ateliers de groupe informels en ligne peuvent être organisés chaque mois, gratuitement pour les étudiants inscrits, en fonction de la demande et du nombre de participants. Il se peut que certains mois, aucun atelier ne soit programmé en raison d'une demande insuffisante. La participation est facultative mais vivement encouragée. Les ateliers seront programmés à l'aide d'un sondage de disponibilité (Doodle) afin de garantir que la plupart des étudiants intéressés puissent y assister. Avec l'accord de tous les participants, l'atelier pourra être enregistré pour permettre à ceux qui n'ont pas pu y assister de le visionner ultérieurement. Le thème de la discussion sera parfois choisi collectivement par un vote, et les suggestions de sujets sont les bienvenues.